

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Boussole, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2019669	Date d'inspection Le 03 juin 2021	
Nom de l'établissement La Boussole V		Numéro de téléphone (506) 521-1705	
Adresse 149 rue Acadie Richibucto NB E4W 4E8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Air de jeu extérieur a été vérifié. Aucune non-conformité n'a été observée sur les lieux.

Une nouvelle version des questions de dépistage (zone jaune et zone orange) pour les établissements de garderies éducatives est disponible sur le site gnb. La mentore en assurance de la qualité recommande de l'afficher à la porte afin que le visiteur puisse répondre à ce dernier questionnaire de dépistage. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice au sujet des tâches de nettoyage et désinfection.

Une mise à jour a été effectuée dans les dossiers des membres du personnel.

Il y a eu une discussion avec l'administratrice au sujet des espaces approuvée de ce permis.

La mentore en assurance de la qualité a répondu aux questions de l'administratrice.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 juin 2021

Date

original signé par
Rachel Gaudet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 juin 2021

Date